



Comité de Direction

Procès-Verbal N°05

Réunion du :	12 décembre 2022
Présidence :	Didier ESOR – Guy RIBRAULT
Présents :	BARRE Claude (représentant de Nicolas POTTIER) - Marie-Hélène BAUDRY (en visio) - Jacques BODIN - Valérie BOUDER - Luc BRUNEAU (en visio) - Jean-Yves CADIET - Alain CHARRANCE - Martine COCHON - Sébastien CORNEC - Guy COUSIN - Alain DURAND - Patrick DRENO (en visio)- Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Jacques HAMARD - Mickaël HERRIAU - René JOUNEAUX - Philippe LESAGE – MOTTAIS Bernard
Invité :	Thierry BARBARIT
Assistent :	Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionel DUCLOZ (D.T.R.)
Excusés :	Frédéric DAVY - Laurent GRELIER - Bruno LA POSTA - Alain MARTIN - Nicolas POTTIER

1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :**

CROC Jeunes Masculins - PV N° 06 – 18102022	CRAR - PV n04-121022
CROC Jeunes Masculins - PV N° 07 – 24102022	CRAR - PV n05-031122
CROC Jeunes Masculins - PV N° 08 – 31102022	CRAR - PV n06-151122
CROC Jeunes Masculins - PV N° 09 – 10112022	CRD - PV n°12 (19.10.2022)
CROC Seniors M - PV n°09 - 18.10.2022	CRD - PV n°13 (26.10.2022)
CROC Seniors M - PV n°10 - 16.11.2022	CRD - PV n°14 (29.10.2022)
CROC Seniors M - PV n°11 - 21.11.2022	CRD - PV n°15 (02.11.2022)
CROC F - PV n°09 - 18.10.2022	CRD - PV n°16 (09.11.2022)
CROC F - PV n°10- 08.11.2022	CRD - PV n°17 (12.11.2022)
CROC F - PV n°11 - 16.11.2022	CRD - PV n°18 (16.11.2022)
CROC F - PV n°12 - 21.11.2022	CRD - PV n°19 (19.11.2022)
CRRC PV n36-201022	CRD - PV n°20 (23.11.2022)
CRRC PV n37-251022	CRD - PV n°21 (26.11.2022)
CRRC PV n39 – 261022	CRD - PV n°22 (30.11.2022)
CRRC PV n40-021122	CRTIS PV 1 17102022
CRRC PV n41 – 041122	CR SEEF - PV n8-02112022
CRRC PV n42 – 101122	CR SEEF - PV n10-15112022
CRRC PV n43-151122	CR SEEF PV n11 – 22112022
CRRC PV n44 - 161122	CR SEEF PV n12 – 29112022
CRRC PV n45 - 161122	CRA Lois du Jeu_PV N03 du 12.10.2022
CRRC PV n46 – 181122	CRA Lois du Jeu_PV N04 du 17.10.2022
CRRC PV n47 – 231122	CRA Lois du Jeu_PV N05 du 26.10.2022
CRRC PV n48-241122	CRA Lois du Jeu_PV N06 du 02.11.2022
CRRC PV n49 - 301122	PV N°2 CR PEF-CITOYENNETE-HANDICAP du 19.10.2022
CRAD - PV n02-271022	22-10-22 - PV N1 CRVB
CRAD - PV n03-031122	CR DELEGUES - PV N°04 - 26.10.2022
CRAD - PV n04-301122	

2. Informations du Président

- **Collège des présidents de Ligues et Districts (11/12 décembre)**
 - Analyse des textes règlementaires qui seront présentés à l'Assemblée Fédérale et notamment les deux proposés par la Ligue : Clubs nationaux et purge et Art 226 et changements de club,
 - Présentation des comptes de la FFF en vue de l'Assemblée Fédérale,
 - Présentation de l'utilisation des fonds fédéraux dédiés au développement de l'arbitrage du football amateur,
 - Application de la nouvelle loi du sport => impact au niveau des futures compositions des CODIR de la FFF et des Ligues à partir de 2024 et notamment de la parité et de la composition du corps électoral.
- **Décision du BELFA**

Toute personne inscrite au fichier Fijes sera interdite de toute prise de licence.

3. Vie de la Ligue

3.1. ACTIVITES GENERALES

- **Projet #Ligue de Demain # : Cession foncière au profit du Conseil Départemental de Loire Atlantique**

Dans son vote n°8, l'Assemblée Générale de la Ligue du 05 novembre 2022 a validé, sous conditions suspensives, à 86.24% la cession du siège de la Ligue à St Sébastien/Loire (parcelles CI 56 pour 8874 m²) et l'acquisition des parcelles AR 234p – 299p-300p situées à Vallet pour une superficie totale d'environ 75 000 m².

Dans ce cadre, et suite au courrier d'engagement du Conseil Départemental de Loire Atlantique du 19/09/2022, réitéré lors de l'Assemblée Général par son Président – Monsieur Michel Menard, le Comité Directeur valide, sous conditions suspensives, la cession du siège de la Ligue à Saint Sébastien sur Loire (44) au profit du Conseil Départemental de Loire Atlantique pour un montant de 3 740 000 € auxquels s'ajouteront 1 260 000 € au titre de subventions d'investissement visant à soutenir le projet de réimplantation de la Ligue et de ses activités à Vallet (44).

Les conditions suspensives comportent notamment :

- l'approbation du Comité Exécutif de la FFF
- le maintien de la Ligue dans ses locaux actuels via une convention de mise à disposition à titre gracieux avec le Conseil Départemental 44 jusqu'au départ effectif de l'ensemble des activités de la Ligue à Vallet (44).

- **Projet #Ligue de Demain : Choix du Maître d'Œuvre**

Dans le cadre du projet de transfert de l'ensemble des activités de la Ligue à Vallet (44), et après la décision du CODIR du 24 octobre 2022 de reporter sa décision ultérieurement en raison de départager les 2 meilleurs projets, le CODIR analyse les nouvelles propositions des 2 cabinets d'architecture sélectionnés.

Après analyse de l'actualisation des projets et des offres financières, le CODIR décide d'attribuer le marché de Maître d'Œuvre du projet de transfert des activités à Vallet au groupement Murisserie. Le Codir autorise le Président à négocier et signer les contrats afférents à ce marché.

- **Projet #Ligue de Demain - Point d'information thématique**

- Business plan
- Sport Santé

- **Projet #Ligue de Demain : prochaines échéances**

- Rdv avec le Conseil Régional en janvier (Subvention)
- Rdv avec la préfecture en janvier (subventions européennes)
- Début du stage (6 mois) en janvier d'un étudiant sur la mise en œuvre d'un business plan.

➤ **Mouvements de clubs (en PJ)**

Le CODIR valide les mouvements des clubs présentés en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.

Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le CODIR demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.

➤ **Licences**

Au 12.12.2022 : 164 803 licences, soit +1.73% licences versus saison 2021/2022.

Sur les évolutions notables :

-3.5% sur les seniors M

+8% sur les seniors F

+8% sur les U14/U15 M

+22% sur les U14/U15 F

-1% sur le foot animation M

-10% le foot animation F

+3% sur le futsal seniors M

+5.5% sur les arbitres

3.2. ACTIVITES TECHNIQUES

➤ **Informations sur les activités techniques et pédagogiques :**

○ **Infos sur les dernières réflexions relatives aux évolutions des formations d'éducateurs**

Ce qu'il faut retenir : un schéma à deux voies bien distinctes (l'une professionnelle et l'autre bénévole) va voir le jour avec la nécessité de conserver la qualité de l'accompagnement des joueurs et joueuses dans les clubs.

La volonté est aussi de proposer un parcours complet de la formation des éducateurs bénévoles : Licence C, responsable école de foot et diplômes d'éducateurs fédéraux adolescents (foot à 11) et séniors renforcés. Le statut des éducateurs devra être toiletté pour évoluer progressivement avec ces transformations de formations.

○ **CR ETR des 01 et 02 décembre**

Bon climat de travail et compétences des membres de l'ETR reconnus et soulignés. Formation continue des collègues sur la deuxième journée avec apport d'une formatrice experte sur l'organisation et l'efficacité (efficience) au travail

○ **Bilan des stages régionaux de la Toussaint**

Retour positif sur la qualité sportive et l'état d'esprit de ces rassemblements

Importance du suivi médical et de la préservation de la santé des joueurs/joueuses

○ **Commission FMS en préparation (13/12/2022)**

La thématique de l'évolution des modalités de financements sera notamment abordée

○ **Commission médicale en préparation (15/12/2022)**

○ **Point d'avancé du dossier du climat autour des rencontres**

Méthodologie préconisée : Une visio avec la CR PEF/citoyenneté le jeudi 15/12 à 14h. Durée 1h.

Les clubs suivants sont proposés et seront contactés sur la base du volontariat : FC Nantes, SL Lavallois, SCO Angers, SO Cholet, La Roche Yon VF, ESOF la Roche, Le Mans FC, SSA Vertou, JA Carquefou, Angers NDC, JS Bellevue, FC Beaupreau La Chapelle, Nieul le Dolent, Montenay, Ahuillé, Vaillante Angers, La Generaudière (72 en attente des noms de clubs).

Le président Esor contactera les clubs professionnels et nationaux+ les clubs ayant des jeunes en championnat national pour échanger sur la démarche. Il est demandé aux districts de contacter les clubs qui ne sont pas dans ce cas sur leur territoire pour assister à une réunion le 12 janvier 19h. Format visio avec clubs qui peuvent être rassemblés dans les districts en groupe. Invitation avec enjeux donnés aux clubs pilotes. Envoi d'un lien visio parallèlement et un lien questionnaire google sur ce qu'ils mettent en

place dans leur club pour préparer et vivre des rencontres de qualité (mettre en place le questionnaire avec service compétitions : L Ducloz)

Lors de la réunion en visio du 12/01/2023 (19h/20h15 max) présentation de la démarche (politique) et dialogue entre clubs et instance qui propose des apports avec soirée accompagnement en club (doc animation réunion soirée). Préparation du document de visio (20 slides max) du 12 janvier en cours.

Sélection d'une vingtaine de clubs pilotes de cette action (clubs nationaux, clubs proposés par les Districts, clubs en difficulté par rapport aux sujets disciplinaires).

Première réunion avec les clubs le 12 janvier en visio. Il sera proposé de rassembler les clubs au sein des districts

- **Echauffement Structuré Visée Préventive : travail en cours avec clubs R1 F**

Le chantier est en cours, expérimentation en club puis visio échanges avec éducateurs et responsables préparation physique le 17 janvier au soir.

- **Réflexion qui débute au sein de la DTN sur l'évolution de la pratique du jeu de tête :**

De l'interdiction à l'école de football vers le jeu de tête pratiqué avec préparations et exercices évolutifs chez les jeunes puis les seniors. Enjeu de sauvegarde de la santé et de la sécurité.

4. Vie des Pôles

4.1. PÔLE DES COMPÉTITIONS

- **Finales régionales**

Le CODIR valide les dates des 27 et 28 mai pour les finales régionales – Lieu à déterminer

- **Finale Régionale U13**

Le CODIR valide le site des Herbiers pour la finale U13

4.2. PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- **Point sur l'activité du pôle**

Le Pôle « Accompagnement des Clubs » au sein de la Ligue, a pour mission de répondre aux enjeux d'accompagnement, de structuration, de développement, de promotion, d'informations... pour l'ensemble des Clubs du Territoire Régional et en lien et support avec les Districts.

Dans un souci d'apporter une visibilité renforcée et ainsi faciliter une lecture plus évidente sur les différents sujets portés par ce Pôle, et ce à travers une nouvelle stratégie de communication, il est proposé la création de la marque :

Les Rencontres du Football en Pays de La Loire

Cette nouvelle marque a pour objectif d'encadrer l'organisation d'évènements et la conduite d'actions périodiques du Pôle « Accompagnement des Clubs » au cours des saisons et sous une identité unique. La marque sera déposée à l'INPI.

Le CODIR valide la création de la marque « Rencontres du Football en Pays de la Loire »

5. - Questions diverses – Tour de table

- **Relance sur le questionnaire de satisfaction du séminaire des Bureaux**

- **Réunion à venir sur le développement du foot en marchant**

- **Information sur le parafoot**

6. Prochaines réunions

- **Bureau** : le 09 janvier 2023
- **Codir** : le 06 février 2023

**Le Président,
Didier ESOR**



**Le Président Délégué,
Guy RIBRAULT**



**Le Secrétaire Général,
Guy COUSIN**



AFFILIATION						
CDG	TYPE	NOM	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue
44	LOISIR	LOISIRS FOOT CLUB ST NAZAIRE	10/11/2022	14/11/2022	Récépissé Prefecture du 19-08-21 PV AG Constitutive + statuts du 19-08-21 Attestation sur l'honneur FFF du 20-09-22	FAVORABLE

INACTIVITÉS										
CDG	NOM	N° Affil	TYPE	Catégories	Saisie Footclubs	Date d'effet	Jusqu'au	Avis favorable district	Observations	Avis ligue
44	US STE LUCE SUR LOIRE	511986	Partielle	Libre U14F/U15F	11/11/2022	10/11/2022		13/11/2022		FAVORABLE
49	MON ATOUT FOOTBALL CLUB ANGEVIN	548581	Partielle	Libre SENIORS	/	12/12/2022		15/11/2022	Demande du District 49 suite à décision Codir	FAVORABLE

Validé dans Foot le 01-12-22